



LA POÉTIQUE DES HUMANISTES : UN NOUVEL ART LIBÉRAL ?

ÉMILIE SÉRIS

UNIVERSITÉ PARIS-SORBONNE – EA 4081 ROME ET SES RENAISSANCES

Résumé

La poétique, qui était généralement dans l'Antiquité une sous-division de la grammaire et au Moyen Âge une servante de la dialectique, apparaît à la Renaissance comme discipline à part entière dans la classification des arts. Les humanistes ont trouvé en Aristote, Martianus Capella et Vitruve les principaux garants d'un système encyclopédique donnant une large place à l'enseignement de la poésie. Les créateurs de la nouvelle poétique fondent celle-ci sur diverses autorités : Bartolomeo Fonzio la définit d'après l'*Épître aux Pisons* d'Horace, Joachim Vadian d'après l'*Ars grammatica* de Diomède, Sebastiano Minturno d'après la *Poétique* d'Aristote... Tous cependant déploient des stratégies scripturales pour substituer leur propre *persona* d'auteur à l'*auctoritas* antique.

Abstract

Poetics, which in Antiquity was generally a subdivision of grammar and in the Middle Ages a servant of dialectics, appears at the Renaissance as a full discipline in the classification of arts. The Humanists found in Aristotle, Martianus Capella and Vitruvius the main guarantors of an encyclopaedic system which gave a large place to the teaching of poetry. The creators of the new poetics base it on several authorities: Bartolomeo Fonzio defines it according to Horace's Ars poetica, Joachim Vadianus according to Diomedes' Ars grammatica, Sebastiano Minturno according to Aristotle's Poetics... But all of them use scriptural strategies to substitute their author's own persona for the antique auctoritas.

L'humanisme est souvent assimilé à l'enseignement des arts libéraux légués par l'Antiquité. Au Quattrocento en Italie, puis au XVI^e siècle dans l'ensemble de l'Europe, on assiste à une revalorisation du *trivium* et à l'intérieur du *trivium* lui-même à une remontée des disciplines linguistiques (grammaire et rhétorique) sur les disciplines théologiques (logique ou dialectique¹). Certaines disciplines, dont on considère qu'elles ont été dévoyées par la tradition scolastique sont remodelées sur des fondements antiques. Ainsi, la grammaire, distinguée de la logique formelle, retrouve une dignité moins comme enseignement propédeutique du langage que comme étude critique de la littérature notamment versifiée. Les *studia humanitatis* intègrent cependant des apports médiévaux et dépassent le cycle des sept arts par une conception plus vaste de l'encyclopédie. La curiosité et le souci d'exhaustivité de nombreux humanistes les conduisent à embrasser l'ensemble des sciences et des techniques et à réorganiser les cadres du savoir. La poésie prend au cours de la période une part croissante dans les programmes scolaires et dans les divisions de la philosophie². Une nouvelle discipline émerge et se dote d'une théorie, revendiquant à la fois son originalité et sa légitimité institutionnelle, convoquant les autorités classiques tout en les soumettant à la méthode critique qui est propre à l'humanisme. La Poétique s'est ainsi constituée peu à peu à la Renaissance comme discipline autonome en aménageant sa place à l'intérieur du système des arts³.

Les poéticiens humanistes se heurtaient à plusieurs difficultés théoriques : dans la classification antique des arts la poésie ne siégeait pas à part entière parmi les arts libéraux, mais seulement comme sous-partie de la grammaire. De plus, l'ambivalence de sa nature rendait sa situation problématique, car la poésie relève à la fois de la grammaire par les mots et de la musique par le rythme. Parce qu'elle est alliance du verbe et du nombre, la poésie n'entre vraiment de droit ni dans le *trivium* ni dans le *quadriivium*. Au Moyen Âge, si la poétique apparaît dans les *artes*, c'est seulement comme servante de la dialectique⁴. Son statut ambigu, entre art libéral et art ancillaire, prêtait au débat. Les théoriciens de cette nouvelle discipline universitaire devaient aussi contourner la double condamnation de la poésie par Platon, qui avait banni les poètes de la cité dans la *République*, et par Thomas d'Aquin, qui en avait fait la plus vile de toutes les disciplines (*infima disciplina*) dans sa *Somme théologique*. Les humanistes qui prenaient la plume pour défendre cette discipline ont donc dû s'engager éthiquement dans leurs écrits et prendre position par rapport aux autorités antiques et scholastiques, les variant pour mieux les faire jouer les unes contre les autres. L'étude des préfaces ou des proèmes des traités et de divers discours fournit un matériel très riche pour

¹ Voir par exemple GARIN 1966 et WELS V. 2000.

² AVELLINI 1990, vol. I et BETTINZOLI, MÜHLEHALER, CORNILLAT & DUHL 2001.

³ JACOBS 2002, p. 46-48 ; LEROUX 2008 et GARCÍA BERRIO 2016, p. 214-247.

⁴ SIEPM 1969 ; WAGNER 1983 ; STOLZ 2004 et COPELAND & SLUITER 2012.

analyser ces jeux d'auctorialité et les différentes modalités d'énonciation des autorités.

J'ai distingué deux sortes d'écrits qui mettent en œuvre des autorités de statuts différents. Je me suis d'abord intéressée à des textes de natures diverses présentant des classifications des arts qui font place à la poétique, afin d'identifier les garants de ces nouveaux systèmes du savoir. À travers quelques exemples de discours, commentaires ou programmes pédagogiques, nous verrons que les autorités convoquées sont en particulier Aristote, Quintilien, Vitruve et Martianus Capella. Dans un second temps, je me suis concentrée sur les traités de poétique eux-mêmes pour mettre en évidence les textes fondateurs de la discipline humaniste, principalement la *Poétique* d'Aristote, redécouverte dans le texte grec et dans la traduction de Giorgio Valla⁵ (Venise, 1498), l'*Art poétique* d'Horace⁶ et l'*Ars grammatica* de Diomède.

J'aimerais essayer de montrer comment les théoriciens humanistes de la poétique se sont efforcés de combiner les références au système des arts en tant que cadre institutionnel et les autorités de la discipline même qu'ils se proposaient d'édifier afin de constituer celle-ci en un véritable art, la *poéticè* ou l'*ars poetica*.

1. Les garants de la nouvelle classification des arts

Au milieu du Quattrocento, la poétique apparaît parmi les *artes* dans les programmes scolaires et dans les classifications du savoir⁷. Par exemple, en 1447, Guarino de Vérone, créateur du *Studio* de Ferrare, est l'un des premiers à mettre en première position dans le système des arts la grammaire, et avec elle l'apprentissage des poètes, devant la dialectique, la rhétorique, la philosophie, la médecine, le droit civil et le droit canon. Son nouveau programme scolaire, s'écartant de l'enseignement scolastique traditionnel, donne la priorité aux enseignements du *trivium* sur ceux du *quadrivium* et substitue à la théologie la grammaire, considérée désormais comme une discipline majeure et non comme un enseignement préparatoire. Quelles sont donc les autorités avancées comme garants de cette nouvelle division du savoir ? Selon quelles modalités sont-elles traitées et comment les auteurs humanistes se positionnent-ils par rapport à elles ?

1.1 Aristote : la division du savoir

Tout au long des xv^e et xvi^e siècles, un courant aristotélicien fournit des classifications du savoir divisant la philosophie en spéculative, pratique et logique

⁵ DELLA VOLPE 1954 ; JAVITCH 1999, p. 53-65 ; LANZA 2002, et LANGER 2002.

⁶ MOSS 1999, vol. III, et DAUVOIS 2012.

⁷ BETTINZOLI 2001, p. 18-24.

ou rationnelle. Divers théoriciens donnent une place importante à la poétique dans cette troisième division.

Ange Politien, poète et philologue florentin, a donné une classification complète du savoir dans un discours d'introduction à la lecture de l'*Ethique à Nicomaque* qu'il a intitulé l'*Omniscient (Panepistemon)*⁸. Il ne s'agit pas de proposer un *curriculum* propédeutique en vue d'une science supérieure, mais bien plutôt un modèle d'organisation et de communication du savoir comprenant non seulement les arts libéraux et mécaniques, mais aussi les techniques artisanales que l'on désigne péjorativement par le terme de « sédentaires » car ils se pratiquent assis. Conscient du caractère inédit de son entreprise, l'humaniste ouvre son discours par une justification de sa méthode⁹ :

Qui libros aliquos enarrare Aristotelis ingrediuntur, consueuere a principio statim philosophiam ipsam uelut in membra partiri, quod et Themistium facere uidemus, et Simplicium, et Ammonium, et alios item Peripateticos ueteres. Mihi uero nunc Aristotelis eiusdem libros de Moribus interpretanti consilium est, ita diuisionem istiusmodi aggredi, ut quoad eius fieri possit, non disciplinae modo, et artes uel liberales, quae dicuntur, uel machinales, sed etiam sordidae illae, ac sellulariae, quibus tamen uita indiget, intra huius ambitum distributionis colligant. Imitabor igitur sectiones illas medicorum, quas Anatomae uocant. [...] Nec autem me fallit quam sit operis ardui, quam nec ab ullo temptatum hactenus, quam denique obtrectatoribus opportunum quod polliceor. Sed ita homo sum. Sordent usitata ista et exculcata nimis, nec alienis demum uestigiis insistere didici...

« Ceux qui entreprennent de commenter des livres d'Aristote, ont l'habitude de diviser dès le début la philosophie elle-même comme en différents membres ; ce que nous voyons faire à Thémistius, à Simplicius, à Ammonius ainsi qu'aux autres péripatéticiens anciens. Quant à moi, m'apprêtant à expliquer maintenant les livres du même Aristote sur l'*Ethique*, j'ai l'intention de procéder à une division de ce genre, afin que, autant qu'il est possible, non seulement les disciplines et les art tant libéraux, comme on dit, que mécaniques, mais aussi les arts vils et sédentaires, dont la vie a cependant besoin, soient liés ensemble dans le cercle de cette répartition. J'imiterai donc la dissection des médecins, qu'ils appellent Anatomie. [...] Ne m'échappent certes ni la difficulté d'une tâche que jusqu'ici personne n'a tentée, ni enfin l'opportunité pour mes détracteurs de ce que je promets, mais je suis un tel homme : me répugnent les sentiers empruntés et trop foulés au pied et je n'ai pas appris seulement à suivre les traces des autres¹⁰... »

⁸ MANDOSIO 1996 et MANDOSIO 1998. Voir aussi MALHOMME 2011.

⁹ POLITIEN 1553, *Panepistemon*, Bâle, p. 462. Sur ce passage, ainsi qu'une revendication similaire dans la Seconde centurie des *Miscellanea*, voir le commentaire de BRANCA 1983, p. 251.

¹⁰ Quand je ne précise pas le nom du traducteur, je donne mes propres traductions.

Au seuil de cette classification qui bouleverse l'enseignement tant classique que scolastique, Politien prend soin de s'insérer dans la tradition d'Aristote et de ses commentateurs alexandrins. Toutefois, l'Aristote qui est convoqué ici n'est ni le philosophe ni le métaphysicien, mais le médecin. Politien, héritier de la dispute des arts, oppose à l'Aristote des scholastiques l'Aristote anatomiste. En effet, au Trecento, une polémique s'était élevée entre les partisans de l'enseignement traditionnel fondé sur le droit et ceux qui voyaient dans la discipline montante qu'était la médecine un nouveau modèle de savoir. Bientôt, les disciplines humanistes avaient pris part à la querelle, revendiquant à leur tour davantage de reconnaissance institutionnelle. De fait, Politien ne reprend pas tant dans sa classification le contenu de l'œuvre du philosophe – car pour chaque discipline spécifique il se réfère à une grande variété d'auteurs – qu'il ne prend la figure du médecin pour modèle de sa méthode de division du savoir, à l'image de la dissection chirurgicale. Il s'autorise ainsi d'Aristote pour légitimer la méthode encyclopédique qui consiste à ramifier la philosophie en un nombre toujours croissant de disciplines. Mais en réalité Politien imite plus encore ici Galien qui prétendait, au début du *Traité de l'utilité des parties*, compléter l'anatomie lacunaire d'Aristote et de ses sectateurs¹¹. L'humaniste revendique avec force l'originalité et la radicale nouveauté de sa démarche au nom d'un tempérament et peut-être aussi d'une certaine dignité de la raison humaine (*Sed ita homo sum*).

Au XVI^e siècle, le mouvement néo-aristotélicien est aussi à l'origine de classifications des arts favorables à l'épanouissement de la discipline poétique. Francesco Robortello, qui enseigna la logique au *studio* de Pise, propose ainsi une division de la philosophie au début de son interprétation de la *Poétique* d'Aristote (*In librum Aristotelis de arte poetica explicationes*¹², 1548). Il évoque successivement dans la dédicace à Cosme de Médicis, la philosophie naturelle, la philosophie morale, la philosophie logique et aussi, au nom de la connexion qui existent entre les arts, les arts « mercenaires » (*cauponariae* et *mercenariae*). Flattant l'intérêt du duc pour la littérature, il le prend à témoin de l'importance que le philosophe grec a donnée aux arts du langage et en particulier à la poétique :

*Nec uero mirum OPT. DUX tibi uideri debet (de literis enim aliquantisper tecum loquar) Aristotelem summum in omni genere scientiarum de Poetica quoque arte librum scripsisse [...] De dialectice non loquor, [...], sed rhetoricen et poeticen, quae duae artes et maximae sunt et praeclarissimae [...] Id cum apud me esset statutum, non habui quem maiorem aut certiozem sequerer ducem, quam Aristotelem ipsum, qui totam hanc poetarum facultatem apte, distincte, ordinate, descripsit*¹³.

¹¹ GALIEN, *De l'utilité des parties du corps humain*, I, 8 et MANDOSIO 1998, vol. II, p. 275.

¹² ROBOTELLO 1548, *In Librum Aristotelis De arte poetica explicationes*, Florence. Voir aussi WEINBERG 1952 ; DELEGUE 1983 et BLOCKER 2004.

¹³ ROBOTELLO 1548, « Cosmo Medici Florentinorum duci II Potentissimo Franciscus Robortello », fol. 2v^o et 3r^o.

« Il ne doit pas te paraître étonnant, Excellent Prince (car j'aimerais parler un peu de littérature avec toi), qu'Aristote, qui est le plus grand dans tous les genres de sciences, ait écrit aussi un livre sur la *Poétique*. [...] Je ne parlerai pas de la dialectique [...] mais de la rhétorique et de la poétique, qui sont deux très grands et très illustres arts. [...] Une fois cette décision prise, je n'ai pas eu à suivre de guide plus grand ni plus sûr qu'Aristote lui-même, qui a décrit avec exactitude, clarté et ordre cette faculté des poètes tout entière. »

Francesco Robortello insiste sur le fait que le très grand Aristote (*Aristotelem summum*), qui s'est attaché à étudier toutes les sciences sans exception, a aussi écrit sur la poétique. Il regrette plus loin que les philosophes de son époque qui sont appelés aristotéliens (*Aristotelei philosophi*) lisent peu les livres d'Aristote sur la rhétorique et sur la poétique. Puis, passant en revue les arts du *trivium*, il annonce que, pour sa part, il ne traitera pas de la logique, mais seulement de la rhétorique et surtout de la poétique. En effet, Robortello ne s'est pas contenté de commenter la *Poétique* d'Aristote : imitant la méthode analytique du maître (*ducem Aristotelem*), il a complété le traité du Stagirite en rédigeant à son tour de petits traités consacrés aux genres poétiques que celui-ci avait négligé : la satire, l'épigramme, l'épigramme¹⁴...

1.2. *Martianus Capella : la Philologie*

La revalorisation de la grammaire s'accompagne d'une redéfinition de ses attributions. Si les humanistes se réfèrent au *grammaticus* antique, c'est pour l'assimiler au *litteratus* (l'érudit versé dans la littérature), au *criticus* (le critique) et à l'*interpres* (le commentateur et interprète). Les commentateurs humanistes élaborent une conception large de la philologie, ouvrant la grammaire du domaine restreint de l'apprentissage des poètes à l'interprétation de l'ensemble de la littérature. Une autorité souvent convoquée pour justifier cette prétention de la Philologie à la généralité du savoir est Martianus Capella.

Quoique occupant la chaire de poétique latine de l'université de Florence, Ange Politien n'hésite pas à commenter des textes philosophiques. Il s'en explique dans la première page de ses *Miscellanées*, un recueil inédit réunissant sous forme d'articles sans lien apparent ses plus belles trouvailles philologiques. Avant d'aborder le commentaire du terme philosophique d'Entéléchie, il se réfère prudemment aux *disciplinae cyclicae*¹⁵ de Martianus Capella¹⁶ :

*Argyropylyus ille Byzantius, olim praeceptor in philosophia noster, cum
litterarum Latinarum minime incuriosus, tum sapientiae Decretorum,*

¹⁴ LEROUX 2012.

¹⁵ L'expression *disciplinae cyclicae* figure dans le poème final des *Noces de Philologie et de Mercure* (IX, 998). Sur l'encyclopédisme de Martianus Capella, voir HADOT 2005, p. 137-155 et BOVEY 2003.

¹⁶ POLITIEN 1553, *Miscellaneorum centuria* I, 1, Bâle, p. 224.

disciplinarumque adeo cunctarum, quae cyclicae a Martiano dicuntur, eruditissimus est habitus. Hic et apud Medicem Cosimum decreto publico patrem patriae et dein apud Cosmi filium Petrum, nepotemque adeo Laurentium hunc, decus ubique nostrum, patriae simul, auitaque uirtutis haeredem, suaque Reipublicae columnen, insigni fuit et autoritate et gratia, quibus etiam libros dicauit Aristotelis a se uersos in latinum, sed et ipsum uix adhuc quidem puberem Laurentium dialecticis imbuit, eaque philosophiae parte, qua de moribus praecipitur.

« Le grand Argyropoulos de Byzance, qui fut jadis mon professeur de philosophie, est considéré à la fois comme tout à fait versé dans les lettres latines et comme un parfait érudit dans la connaissance des Décrets et dans absolument toutes les disciplines qui sont nommées encyclopédiques par Martianus. Auprès de Côme de Médicis, père de la patrie par décret public, puis auprès de Pierre, fils de Côme, et de son fils Laurent, notre gloire universelle et celle de la patrie, l'héritier des vertus de ces ancêtres et le sauveur de l'État, cet homme a joui d'une autorité et d'une faveur insignes. Non seulement il leur a dédié les livres d'Aristote qu'il a traduits en latin, mais il a instruit Laurent lui-même, alors qu'il avait à peine atteint l'âge adulte, dans la dialectique et dans cette partie de la philosophie qui traite des mœurs. »

Ange Politien prétend en effet que le domaine du philologue embrasse l'ensemble des disciplines que Martianus Capella appelle encyclopédiques. L'auteur du *De nuptiis* est ici invoqué comme garant de l'unité du savoir et de la complémentarité des disciplines. Il est remarquable que son autorité se combine, dans cette ouverture à fonction dédicatoire, avec celle de deux personnages historiques contemporains de Politien. D'une part, le nom de Martianus Capella est associé à celui de son propre maître de philosophie, le byzantin Argyropoulos, commentateur d'Aristote et auteur d'une division de la philosophie (*Praefatio in libris Ethicorum quinque primis*, 1457). Politien justifie ainsi de sa formation en philosophie, de sa compétence linguistique comme helléniste ainsi que d'une transmission physique du patrimoine littéraire hellénique par l'intermédiaire d'un savant qui est originaire de Grèce, qui a traduit Aristote du grec au latin et qui est un promoteur de la culture encyclopédique. Le nom de Capella est également lié à ceux de Cosme de Médicis et de son fils Laurent le Magnifique qui ont accordé un honneur et une faveur particulière à Argyroupoulos (*insigni autoritate et gratia*). Trois autorités successives sont ainsi présentées et liées entre elles : la réputation du maître de Politien, la garantie savante de Martianus Capella et la caution du pouvoir des Médicis.

J'ai choisi en France un second exemple de texte humaniste prenant Martianus Capella comme garant d'une division du savoir qui restitue une part d'honneur à l'enseignement de la poésie. Guillaume Budé a demandé à François I^{er} la création d'un collège à l'écart de la Sorbonne, qui soit « une sorte de musée

consacré à Minerve et aux Muses » (*Commentarii linguae graecae*, Paris¹⁷, Josse Bade, 1529, *praef.*). Le Collège Royal, ouvert en 1530 à Paris, donne en effet dans son programme une part essentielle aux disciplines littéraires et à la grammaire désignées sous l'expression de *bonae artes* (*De studio litterarum recte et commode instituendo*, Paris, Josse Bade, 1532). Dans le *De philologia*¹⁸ (Paris, Josse Bade, 1532), un dialogue qui met en scène l'auteur plaidant la défense des belles lettres devant le roi lors d'un banquet à la cour, Budé se réfère aux *Noces de Philologie et de Mercure* et définit étymologiquement la Philologie comme « l'amour des lettres » (*litterarum amor*¹⁹). Il développe à l'exemple de Martianus Capella une fable qui met en scène Mercure et Philologie, mais aussi l'auteur lui-même qui devient l'amant de cette dernière²⁰. Guillaume Budé revendique l'héritage de la philologie ancienne, que les disciplines tournées vers le profit et l'ambition méprisent, mais il donne aussi « pour guide et pour garant » sa propre conception de la philologie qu'il appelle Callilogie ou « beau discours²¹ » :

Ad hanc autem cernendam haereditatem communis iam illa Philologia, meam olim Philologiam ducem auctoremque secutura est ; siue illa locuples satis per se est haereditas, ut ab ingeniis animis esse existimatur, siue inanis tandem & cassa futura est quorundam hominum iudicio. Nec uero periculum est ne ab ea spe adeundae haereditatis sponsa ipsa nostra, tot a procris expetita, destituatur, cum a disciplinis quaesticulariis haereditas illa repudiata, ab omnibusque adeo artibus degeneris cupiditatis ambitionique pedissequi neglecta, ad ipsam haud dubie Philologiam eandemque Callilogiam ut caduca reditura sit.

« Or, pour connaître cet héritage, cette Philologie commune prendra désormais pour guide et pour garant ma philologie ancienne : ou bien l'héritage est assez riche par lui-même pour être apprécié des esprits bien nés, ou bien en fin de compte il paraîtra vain et inutile au jugement de certains. Mais il n'y a pas de danger que cette fiancée qui est nôtre et a aussi tant de prétendants perde l'espoir de reprendre son héritage, alors que celui-ci, refusé par les disciplines qui visent le profit et négligé de tous les arts qui sont au service de la basse convoitise et de l'ambition, sans aucun doute reviendra vacant vers la Philologie authentique ou Callilogie. »

Comme dans le texte de Politien, l'utilisation de la référence à Martianus Capella est un argument pour convaincre le monarque de la dignité de la discipline. Il s'agit pour Budé d'obtenir la protection du roi et ses subsides en vue de la

¹⁷ Sur les commentaires de G. Budé, voir SANCHI 2006 et 2010. Voir aussi LA GARANDERIE & PENHAM 1993.

¹⁸ Sur la philologie de Budé, voir KATZ 2009.

¹⁹ LA GARANDERIE 2001, p. 28.

²⁰ *Ibid.*, p. 28-29 ; 34-35 et p. 68-69.

²¹ *Ibid.*, p. 100-101 (trad. légèrement modifiée).

création d'une nouvelle institution (*cum beneficentiae tuae & liberalitatis insigni illustratione*).

1.3. Quintilien : le cercle des connaissances

Si Aristote et Martianus Capella font l'objet de mentions explicites, sans doute le premier parce qu'il est par ailleurs l'auteur de la *Poétique* et le second parce qu'il a composé des vers et fait l'éloge d'Harmonie, on trouve dans les textes humanistes des citations plus discrètes de deux autres *auctoritates*. La première se cache derrière l'évocation vague de l'autorité des « Grecs » et l'expression d'*encuclios paideia*. Il s'agit de Quintilien qui au premier livre de l'institution oratoire, définissant l'éducation du jeune orateur comme un « tour des connaissances », traduit l'expression grecque *encuclios paideia* par le latin *orbis doctrinae*²² :

Haec de grammaticae, quam breuissime potui, non ut omnia dicerem sectatus, quod infinitum erat, sed ut maxime necessaria. Nunc de ceteris artibus, quibus instituendos, priusquam rhetori tradantur, pueros existimo, strictim subiungam, ut efficiatur orbis ille doctrinae, quem Graeci encyclion paedian uocant.

« Ce que j'avais à dire de la grammaire, je l'ai dit aussi brièvement que possible, non que j'aie été tenté de tout dire, ce qui eut été interminable, mais de dire l'indispensable. Maintenant, j'ajouterai rapidement quelques mots sur les autres techniques, dont, à mon sens, les enfants doivent être instruits, avant d'être confiés au rhéteur, pour qu'ils fassent ce tour de connaissances, que les Grecs appellent ἐγκύκλιος παιδεία. »

La citation revient systématiquement sous la plume des défenseurs de la nouvelle science philologique. Filippo Beroaldo, le plus grand commentateur de l'université de Bologne, a mis également la grammaire au centre de sa méthode critique, convaincu de la supériorité de celle-ci sur toutes les autres disciplines²³. Dans un discours daté de 1487, il affirme que la grammaire, l'étude de la poésie et la pratique des arts contribuent, avec les sommes des érudits et des antiquaires, à la construction du savoir complet. Il emploie alors sans le nommer la formule de Quintilien pour parler de ce « cercle des connaissances que les Grecs ont appelé encyclopédie » (*orbis illae doctrinae quam graeci ἐγκυκλοπαιδίαν nominauerunt*²⁴). Politien toujours, au début du chapitre 4 de la première Centurie des *Miscellanées*, à propos de la quatrième satire de Perse sur l'Alcibiade de Platon (*quam multa poetarum interpretibus legenda, quodque satyram Persius de*

²² QUINTILIEN, *Inst.*, I, 10, 1 (trad. J. Cousin, CUF). Sur l'influence de Quintilien à la Renaissance, notamment dans les traités de poétique néolatins, voir GALAND 2010.

²³ ANSEMI 1990.

²⁴ BEROALDO, *Oratio pro aede Diui Petronii*, Bologne, fol. 91r°.

Alcibiade Platonis effinxit), invoque une nouvelle fois le système du savoir encyclopédique pour justifier son incursion dans le domaine philosophique à partir d'un texte poétique. Il prétend que celui qui entreprend l'interprétation des poètes doit considérer non seulement la famille des philosophes, mais aussi celle des juristes, des médecins, des dialecticiens et toutes les connaissances qui font ce cercle que l'on nomme encyclopédie²⁵ :

Qui poetarum interpretationem suscipit, eum non solum (quod dicitur) ad Aristophanis lucernam, sed etiam ad Cleanthis oportet lucubrasse. Nec prospiciendae autem philosophorum modo familiae, sed et iureconsultorum, et medicorum item, et dialecticorum, et quicumque doctrinae illum orbem faciunt, quae uocamus Encyclia, sed et philologorum quoque omnium.

« Qui entreprend l'interprétation des poètes, ne doit pas travailler seulement – comme on dit – à la lumière de la lanterne d'Aristophane, mais aussi de celle de Cléanthe. Et il ne faut pas se contenter de considérer la famille des philosophes, mais encore celle des jurisconsultes, et aussi des médecins, des dialecticiens et de tous ceux qui composent le cercle du savoir que nous appelons *Encyclia*, ainsi que celle de tous les philologues. »

Cette fois, il n'invoque pas le nom de Martianus Capella, mais cite l'expression de Quintilien, également sans le nommer. On notera cependant qu'à la différence de Béroalde, il substitue à l'autorité des Grecs la sienne propre en employant la première personne du pluriel.

Erasmus, à son tour, commente et interprète la formule de Quintilien sans l'attribuer à son auteur. Il propose dans l'adage 1586 intitulé *Circulum absoluere* une méditation sur la figure géométrique du cercle employée par les Anciens comme métaphore du savoir universel²⁶ :

Tὸν κύκλον ἀποτελεῖν, id est circulum absoluere est rem omnibus numeris omnibusque partibus perfectam reddere. Vnde et κυκλοπαιδεία dicta, quae disciplinarum omnium uelut orbem absoluerit, et ἐγκύκλιος παιδεία. Metaphora sumpta uidetur a mathematicis, apud quos circularis figura perfectissima absolutissimaque iudicatur. [...] Ita Fabius in praefatione libri octauī : Quam ut per omnes numeros et penitus cognoscere ad summam scientiae necessarium est, ita incipientibus simplicius ac breuius tradi magis conuenit, quod a musicis ductum uidetur.

« Boucler le cercle consiste à accomplir une chose dans tous ses nombres et dans toutes ses parties. C'est pourquoi a été appelée *kuklopaidéia* la science capable d'accomplir le tour de toutes les disciplines, ou encore *enkuklios paidéia*. La métaphore semble avoir été empruntée aux mathématiciens, chez

²⁵ POLITIEN 1553, *Miscellaneorum centuria* I, 4, p. 229. Voir aussi BETTINZOLI 2009, p. 64 et p. 92-93.

²⁶ ERASME, *Les Adages*, II, 6, 86 (1586 : *Circulum absoluere*), éd. SALADIN 2011, vol. 2, p. 370-371 (trad. modifiée).

lesquels la figure du cercle est jugée la plus parfaite et la plus accomplie. [...] Comme dit Fabius Quintilien dans la préface du huitième livre : ‘S’il est nécessaire d’acquérir, en tous les nombres, une connaissance approfondie pour atteindre au sommet de la science, en revanche, pour les débutants, il vaut mieux que l’exposé soit simple et plus bref’, ce qui semble tiré de l’art des musiciens. »

Il est assez amusant de voir qu’Erasme attribue ensuite la métaphore aux mathématiciens en se fondant sur un autre passage de l’*Institution oratoire*. Quintilien disait en effet dans la préface du livre VIII qu’il est nécessaire d’acquérir dans tous les nombres une connaissance approfondie pour atteindre au sommet de la science, sentence qu’Erasme croit pouvoir rapporter à la musique, probablement à cause du terme *numeri*.

1.4. Vitruve : l’image du corps humain

Il est un quatrième garant des nouvelles classifications des arts humanistes plus difficile encore à déceler que Quintilien, c’est Vitruve. On sait qu’au début du traité *De l’architecture* ce dernier exigeait de l’homme de l’art une éducation complète. À ceux qui prétendent qu’il n’est pas possible de mémoriser tant de connaissances à la fois, il répondait que les disciplines sont connectées entre elles au point de ne former qu’une seule et même discipline encyclopédique, comme les différents membres composent le corps²⁷ :

At fortasse mirum uidebitur inperitis hominibus posse naturam tantum numerum doctrinarum perdiscere et memoria continere. Cum autem animaduertent omnes disciplinas inter se coniunctionem rerum et communicationem habere, fieri posse facilius credent ; encyclios enim disciplina uti corpus unum ex his membris est composita.

« Mais peut-être paraîtra-t-il étonnant aux profanes que les dons naturels de l’homme lui permettent d’apprendre un si grand nombre de sciences et de les enfermer dans sa mémoire. Mais, quand ils auront remarqué que toutes les disciplines ont des liens réciproques et des sujets communs, ils croiront facilement que c’est possible ; la science encyclopédique est en effet composée de ces membres comme un corps unique. »

La métaphore vitruvienne du corps humain ressurgit régulièrement dans les professions de foi des défenseurs de la poésie et des philologues humanistes quand ils veulent arguer de l’unité, de la cohérence et de la perfection du savoir encyclopédique. Elle est pour eux l’expression la plus évidente de la solidarité des disciplines. Dans les premières lignes du *Panepistémon* de Politien, citées plus

²⁷ Vitruve, *De architectura*, I, 1, 12 (éd. et trad. P. Fleury, Paris, CUF). Sur l’influence de Vitruve à la Renaissance, voir notamment *Le projet de Vitruve : objet, destinataires et réception du De architectura*, actes du colloque international organisé par l’Ecole française de Rome, le CNRS et la Scuola Normale di Pisa (Rome, 26-27 mars) Rome.

haut, la comparaison de la philosophie avec un corps humain légitime la méthode anatomique de l'interprète, qui décrit les divisions naturelles du savoir que sont les disciplines (*philosophiam ipsam uelut in membra partiri*).

Un autre exemple est celui de Johannes Reusch (Reuscius), professeur de philosophie et recteur de l'Université de Leipzig, qui identifiait philosophie et poésie dans un *Discours sur le vrai philosophe et sur l'origine et la division de la philosophie* daté de 1518²⁸. Selon lui, c'est Homère, « père des connaissances » qui aurait enseigné le premier le cycle complet du savoir. Il propose alors deux images de l'encyclopédie (*Cyclopedia*) : la chaîne d'or (*aurea cathena*) et « le corps humain bien composé » (*compactum bene corpus*). La première, qui représente la poésie, est vraisemblablement une allusion à la chaîne aimantée de l'*Ion* de Platon ; la seconde, qui caractérise la philosophie, provient en revanche du traité *De l'architecture* de Vitruve²⁹.

On peut faire la même observation chez Pierre de la Ramée (Petrus Ramus), promoteur de la réforme des arts libéraux au collège de Presles, puis au Collège Royal. Ramus a publié à Bâle en 1559 un programme d'enseignement des arts libéraux (*Scholae in liberales artes*) qu'il nomme en grec *technologia* et qui traite successivement de la grammaire, de la rhétorique, de la dialectique, de la physique, de la métaphysique et des mathématiques³⁰. Dans la *Professio regia, hoc est septem artes liberales* (Paris, S. Henricpetri, 1576), il propose conjointement la revalorisation de la mathématique euclidienne, de la rhétorique et de la poésie. Pierre de la Ramée définit alors l'encyclopédie comme « un *cursus* ou un *corpus* philosophique » (*Encyclopedia seu curriculum seu corpus philosophicum*), recourant lui-aussi à une métaphore désormais usuelle.

2. Les fondements d'une discipline en construction

Je voudrais étudier maintenant le rapport que les auteurs de traités de poétique de la Renaissance entretiennent avec les autorités qu'ils considèrent comme les modèles de leur discipline. Par quels montages théoriques les humanistes parviennent-ils à insérer la nouvelle discipline poétique dans la classification des arts ? Comment articulent-ils et hiérarchisent-ils les autorités encyclopédiques et les autorités disciplinaires ?

²⁸ REUSCH (REUSCIUS) 1518, *Declamatio de uero philosopho et philosophiae origine et partitione*, Leipzig, fol. A2r^o.

²⁹ Il est possible que la métaphore du corps humain entraîne une confusion entre le passage cité du livre I, 1, 2 et un autre passage du livre III, I, 1 (*uti hominis bene figurati membrorum habuerit exactam rationem*).

³⁰ DE LA RAMÉE (PETRUS RAMUS) 1559, *Scholae in liberales artes*, Bâle. Voir aussi MEERHOFF ; SKALNIK 2002, notamment « Praeceptor Galliae », p. 35-62 et CENTRE V. L. SAULNIER 2004, *Ramus et l'Université*, Paris.

2.1. Bartolommeo Fonzio

Le premier traité de poétique de la Renaissance, resté inédit jusqu'en 1966, a été composé par Bartolommeo Fonzio, poète et professeur à l'université de Florence (*De poetice ad Laurentium Medicem libri III*³¹). S'inscrivant dans le courant de la théologie poétique, Fonzio s'efforce d'assimiler la Poésie à la Philosophie. Dans un cours d'introduction aux *Punica* de Silius Italicus (*Oratio in bonas artis*, 1484), il propose une classification du savoir s'ouvrant par trois disciplines du langage (grammaire, poétique et rhétorique). Ces trois disciplines forment un ensemble autonome parallèle au corps de la philosophie, elle aussi divisée en trois disciplines (philosophies rationnelle, morale et spéculative).

Au début du *De poetice*, Fonzio donne parmi les arguments de la défense des poètes l'étendue et la perfection de leur savoir : ils sont « les mieux instruits dans tous les bons arts et toutes les bonnes disciplines » (*cunctarum bonarum artium et disciplinarum eruditissimos*³²). Le poète, même le plus médiocre, maîtrise la science de toute l'Antiquité (*totius antiquitatis scientia*) et la connaissance de la philosophie toute entière (*totius philosophiae cognitione*). S'il choisit pour caractériser son ouvrage une transcription du terme grec *poietike*, Bartolommeo Fonzio, qui avait suivi les cours de Cristoforo Landino sur l'*Art poétique* d'Horace, présente ce dernier comme son unique prédécesseur en langue latine. Dans la dédicace du traité adressée à Laurent de Médicis, il s'inscrit dans la filiation de l'auteur de l'*Epître aux Pisons* :

Poeticem scribere aggressus, Laurenti Medices, de qua solus latinorum Horatius praecepta quaedam ediderit, nescio plusne laudis an reprehensionis merueri, qui rem tantam suscipere ausim, quantam nedum uerbis comprehendere sed ne cogitatione quidem ualuerim. Quid enim illa praeclarius aut sublimius scribi potuit, quae origo et fons extiterit reliquarum artium optimarum ? [...] At quanquam ingens opus ac multo maius quam quod ipse praestare possem, intelligebam, suscepi tamen non tam spe perficiendi quam alios doctrina et ingenio claros uiros exemplo meo admonendi, ut uenustius ipsi elegantiusque absoluerent.

« J'ai commencé à écrire une Poétique, Laurent de Médicis, art sur lequel Horace est le seul parmi les Latins à avoir publié quelques préceptes ; je ne sais si je mérite davantage l'éloge ou le blâme en osant entreprendre de traiter une matière d'une si grande ampleur que je n'ai pas réussi à la comprendre non seulement par les mots mais même par la pensée. Que peut-on écrire, en effet, de plus illustre ou de plus sublime qu'elle, qui est l'origine et la source de toutes les excellentes disciplines ? [...] Mais, quoique que j'aie compris que la tâche était immense et dépassait de beaucoup mes propres capacités,

³¹ Ce traité, composé par Fonzio en 1490-1492 à Florence (manuscrit), a été édité par TRINKAUS 1966. À propos des notes de Fonzio sur le cours que Landino consacra en 1464 à l'*Art poétique* d'Horace, voir DI BENEDETTO 1985.

³² FONZIO, *De poetice*, I, « De poetices origine et dignitate » (TRINKAUS 1966, p. 98).

j'ai l'ai cependant entreprise non tant dans l'espoir de l'achever que d'encourager par mon exemple d'autres hommes illustres par la doctrine et par le talent, afin qu'eux-mêmes la mènent à bien avec plus de grâce et d'élégance. »

La première phrase met en relation étroite, comme on l'avait déjà remarqué chez d'autres auteurs, le nom du souverain dédicataire du traité, et celui de l'*auctoritas* antique convoquée. Le fondement scientifique et le rayonnement du pouvoir politique et économique se corroborent mutuellement : la gloire de l'un semble rejaillir sur l'autre. Suit une *recusatio* dans laquelle le *topos* de modestie ne fait que souligner l'audace de l'auteur, qui s'attaque à doter d'une théorie la discipline qui selon Horace est l'origine et la source de toutes les autres. Si Bartolommeo Fonizio confesse avoir échoué à accomplir une tâche trop élevée pour lui et encourage les générations suivantes à l'achever, il n'échappe pas qu'il substitue sa propre autorité à celle d'Horace en se donnant lui-même en exemple à ses successeurs (*exemplo meo*). Il reprend d'ailleurs pour qualifier les poéticiens à venir les termes de *doctrina* et d'*ingenium* qu'Horace utilisait pour définir les nouveaux poètes qu'il appelait de ses vœux.

2.2. Joachim Vadian

Horace n'est cependant pas la seule autorité dont se réclament les traités de poétique néo-latins. D'autres humanistes préfèrent fonder la discipline sur la définition de Varron rapportée par le grammairien Diomède. C'est le cas par exemple de Joachim Vadian (Joachim von Watt), professeur de rhétorique et de poétique de l'université de Vienne. Pédagogue et recteur de l'Université, Vadian y a profondément réformé les programmes d'enseignement. Son *Liber de Poetica et Carminis Ratione* (1518) montre bien la place réservée à la poétique parmi les autres arts libéraux et en particulier à l'intérieur du *trivium*³³. En particulier, le chapitre XXIV rapproche la poétique de la grammaire et les chapitres XXV et XXVI la comparent à la rhétorique.

Au début de l'ouvrage, s'adressant à son frère Melchior qui en est le destinataire, Vadian définit la discipline poétique et établit sa prééminence :

Quid sit poetica et quae eius praestantia. TIT. I

Poetica Dei Opt. Max. munus, naturae ministra, studii uero et uigiliarum comes, ut eam Diomedes ex Varrone definit :

Est fictae ueraeque narrationis congruenti rythmo uel pede composita metrica structura, ad utilitatem uoluptatemque accomodata.

³³ VADIAN, *De Poetica et Carminis Ratione Liber ad Melchiorem Vadianum Fratrem*, Vienne. Voir aussi STEPPICH 2006.

Hanc quia certis regulis et inductis usu ac auctoritate fundamentis innititur artem esse indubium est et talem quidem quae amplissimarum scientiarum adminiculo sese absoluat atque perficiat, quemadmodum ex his quae deinceps edisseram, frater, intelliges.

« Chap. I : Ce qu'est la poétique et de sa prééminence.

La poétique est un don du Dieu Excellent et très Grand, la ministre de la nature, la compagne fidèle de l'étude et des veillées, si bien que Diomède, d'après Varron, la définit ainsi :

La poétique est une structure métrique d'un récit fictif ou vrai, composée avec le rythme et le pied adaptés, en vue de l'utilité et du plaisir.

Parce qu'elle s'appuie sur des règles certaines et sur des fondements induits de l'usage et de l'autorité, il est indubitable qu'elle est un art et un art tel qu'il s'accomplit et s'achève lui-même grâce au soutien des plus vastes sciences, comme tu le comprendras, mon frère, en lisant la suite de mon développement. »

La poétique est présentée comme un don de Dieu, une servante de la nature et la compagne de l'étude. Après avoir cité la définition de Diomède³⁴, Vadian affirme que la poétique est un art puisqu'elle s'appuie sur des règles déterminées et des fondements élaborés par l'usage et l'autorité. Comme chez les grammairiens latins, l'*auctoritas* est mise en parallèle avec le critère de la pratique (*usus*). Le savoir poétique a, selon Vadian, deux fondements qui sont d'une part l'enseignement des autorités en la matière et de l'autre l'expérience pratique. Cette dernière est même valorisée au point d'être placée en première position dans l'énumération (*inductis usu ac auctoritate fundamentis*). Enfin, et c'est la seconde condition, la poétique est un art parce qu'elle atteint son achèvement et sa perfection grâce au concours des sciences les plus vastes. Elle est solidaire des autres disciplines du savoir libéral.

2.3. Antonio Sebastiano Minturno

Antonio Sebastiano Minturno, dans la préface du premier livre du *De poeta* (Venise, 1559), présente une classification des sept arts qui témoigne à la fois d'une évolution historique et d'une hiérarchie ascendante : la musique, la géométrie, l'astrologie, la grammaire, l'éloquence, la philosophie et la poétique³⁵. À l'inverse de Fonzio qui allègue l'antériorité des poètes sur les philosophes,

³⁴ DIOMÈDE, *Ars grammatica*, III, in *Grammatici latini*, éd. H. Keil 1857 (reprint Hildesheim, 1961), t. I, p. 473.

³⁵ MINTURNO 1559, *De poeta*, Venise, fol. Ar^o. Voir aussi WEINBERG 1942 ; COLOMBO 2004 et LAMAGNA 2013.

Minturno légitime la théologie poétique en présentant la poésie comme l'expression ultime, la plus complète et la plus achevée, de la connaissance³⁶.

Dans l'épître dédicatoire adressée à Jérôme Rucellai, Minturno expose les raisons qui l'ont poussé à écrire un traité sur le poète³⁷ :

Quaquam enim de poesi Horatius doctissimus poeta tradidit praecepta, perpulchra illa quidem, sed pauca admodum et obscura, his tamen adeo instructum eorum, qui poemata faciebant (Nam multi in eo genere scribendi uersabantur) non dum quenquam perspexeram, qui minus ab ea poetica ratione, quae in summis authoribus obseruata, animaduersaque est, abhoreret, siue haec erant obscure ab ipso authore tradita, siue per se haud facilia cognitu, siue non id omne complectuntur, quod ad bene scribendum, ut poetam decet, requiritur. [...] Itaque ab hoc ipso Horatio, ab Aristotele, a caeteris nobilissimis utriusque linguae scriptoribus, qui ea de re aliquid attigissent, colligendum putavi atque in unum aliquod opus conferendum.

« Car bien que Horace, le très docte poète, ait transmis sur la poésie des préceptes, fort beaux certes, mais extrêmement rares et obscurs, instruit néanmoins de ceux-ci, je n'avais vu encore personne parmi ceux qui faisaient des poèmes (car beaucoup s'adonnaient à ce genre de composition) qui ne se tint éloigné de la méthode poétique que l'on a observée et remarquée chez les plus grands auteurs, soit que ces préceptes aient été transmis avec obscurité par l'auteur lui-même, soit qu'ils ne soient pas faciles à connaître par soi-même, soit qu'ils ne comprennent pas tout ce qui est requis pour bien écrire, comme il convient au poète. [...] C'est pourquoi j'ai pensé qu'il fallait réunir et rassembler dans un seul et même ouvrage les préceptes d'Horace lui-même, d'Aristote et de tous les autres auteurs très nobles en langues latine et grecque qui ont abordé cette matière. »

L'auteur cite le modèle horatien, mais c'est pour le critiquer sévèrement : Horace a écrit sur la poésie et il a transmis des préceptes très beaux, mais peu nombreux et obscurs. D'autre part, il prétend n'avoir encore trouvé aucun homme parmi ceux qui composent des poèmes qui soit suffisamment instruit pour rendre compte de la *ratio poetica* que l'on observe chez les plus grands auteurs. Il entend donc restituer lui-même la méthode, le principe de cet art qu'il compare par ailleurs à la géométrie, à l'astrologie ou à la musique. Pour y parvenir, il se propose de faire la synthèse des éléments de doctrines apportés par Horace, par Aristote et par tous les autres écrivains grecs ou latins. Plus loin, comparant Horace et les Péripatéticiens grecs, il ne cache pas, une nouvelle fois, sa défiance à l'égard du premier et il confesse sa préférence pour les seconds³⁸ :

³⁶ *Ibid.* : *Ipsi denique Poetae Deorum, heroumque laudes canebant, rerum imagines, moresque hominum et actiones effingebant, fabulas docebant, omnia demum uersibus comprehendebant.*

³⁷ L'épître dédicatoire n'est pas paginée. Le passage se trouve au recto du second feuillet de l'épître.

³⁸ *Ibid.*

Sola Poetica est, de qua cum ex Graecis Peripatetici multa et praeclara docuissent, a nostris praecepta nulla sane habemus, praeter pauca quaedam, eaque subobscura, quae Horatius tradit.

« La Poétique est la seule discipline sur laquelle, alors que chez les Grecs les Péripatéticiens ont enseigné des préceptes abondants et illustres, nous n'en avons reçu aucun de nos auteurs, à l'exception de quelques uns, rares et très obscurs, que transmet Horace. »

Minturno met en scène une compétition entre deux autorités, l'une grecque et l'autre latine. Certes, la convocation un peu vague des péripatéticiens grecs est un moyen commode pour discréditer et évincer le seul modèle latin et se donner la liberté de tracer une nouvelle voie. Cependant, la substitution de l'autorité aristotélécienne à celle d'Horace est aussi révélatrice d'une évolution historique, puisque la redécouverte de la *Poétique* d'Aristote a eu pour conséquence une domination progressive du philosophe sur la discipline au cours du XVI^e siècle.

2.4. *Le De Re Poetica libellus*

L'un des traités qui montrent la réflexion la plus élaborée sur les autorités et l'effort le plus manifeste pour articuler garants de la classification des arts et autorités de la discipline est un traité intitulé *De re poetica libellus* qui fut publié anonymement en 1588 et a été récemment attribué à Federico Ceruti, un commentateur de l'*Art poétique* d'Horace³⁹. Le premier chapitre évoque les fondateurs de la discipline, mentionnant Platon, Aristote et Plutarque ainsi que « plusieurs autres hommes célèbres », bientôt explicités par des citations de l'*Épître aux Pisons* et de l'*Art d'aimer* d'Ovide. Selon l'auteur du traité humaniste, tous ces maîtres s'accordent pour juger la poétique utile et même nécessaire⁴⁰ :

Qui de re poetices scripserunt, ut Plato, Aristoteles, Plutarchus et alii complures insignes uiri, de quibus Diogenes Laertius et permulti meminerunt, in hanc omnes sententiam conuenisse uidentur, ut poetice non modo iuuenibus iucundam et utilem, sed etiam necessariam esse ducant.

« Ceux qui ont écrit sur la poétique, comme Platon, Aristote, Plutarque et beaucoup d'autres hommes remarquables, dont Diogène Laërce et de nombreux auteurs rappellent la mémoire, semblent tous s'accorder pour considérer, d'un même avis, que la poétique est non seulement agréable et utile, mais même nécessaire à la jeunesse. »

Aux *auctoritates* elles-mêmes, s'ajoutent des auteurs relais qui viennent attester de la transmission des premières : il évoque entre autres Diogène Laërce.

³⁹ CERUTI 1588, *De Re Poetica Libellus Incerti Auctoris*, éd. WEINBERG 1972, vol. III, p. 447-483.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 447.

L'auteur du traité s'est effacé lui-même non seulement en ne signant pas son ouvrage, mais aussi en se dissimulant derrière deux degrés d'autorités.

Au chapitre 5, il propose quatre définitions successives de la Poétique, attribuées respectivement à Platon, à Diomède, à Posidonius et à Aristote⁴¹ :

Poetice igitur, ut ex Platone Caelius colligit, est ars quae diuina et humana, quantum ei permittitur et necesse est, certis numeris complectitur. Diomedes uero lib. I cap. 2. sic dicit : 'Poetice est uerae fictaeque narrationis congruenti rythmo uel pede composita metrica structura, ad utilitatem uoluptatemque accomodata'. Diogenes Laertius ex Possidonii sententia ita etiam deffinit : 'Nomine enim poeseos poeticen intelligit ; poesis est poema diuinarum humanarumque rerum imitationem complectens'. Quam definitionem libenter admittimus, tum ob breuitatem tum quoniam ex Aristotelis mente est ; dicit enim poeticen in imitatione totam positam esse.

« Donc la poétique, comme Caelius l'a reçu de Platon, est l'art qui comprend les choses divines et humaines, autant qu'il lui est permis et qu'il est nécessaire, dans des rythmes définis. Diomède, quant à lui, au chapitre 2 du livre I dit ceci : 'La poétique est une structure métrique d'un récit fictif ou vrai, composée avec le rythme et le pied adaptés, en vue de l'utilité et du plaisir'. Diogène Laërce, suivant l'avis de Posidonius, la définit ainsi : 'Car par le nom de poésie il entend la poétique ; la poésie est un poème comprenant l'imitation des choses divines et humaines'. Nous acceptons volontiers cette définition, à la fois à cause de sa brièveté et parce qu'elle est conforme à l'esprit d'Aristote ; il dit en effet que la poétique consiste tout entière dans l'imitation. »

Comme précédemment, l'*auctoritas* est généralement présentée sous le contrôle d'un auteur intermédiaire garantissant l'authenticité de la source, qu'il soit humaniste ou classique : Platon et Diomède sont rapportés par Caelius Rhodiginus, un philologue ferrarais du début du Cinquecento⁴², et Posidonius est transmis par Diogène Laërce (VII, 60). Seul Aristote s'autorise en quelque sorte de lui-même. D'autre part, ces différentes définitions permettent à l'auteur du traité de décliner et au besoin de combiner plusieurs critères de définition tels que l'argument (humain ou divin, vrai ou imaginaire), le mètre (rythme ou pied), la finalité (utilité ou plaisir) ; mais c'est finalement concept d'imitation ou *mimesis* qui l'emporte sur tous les autres et suffit à définir l'art poétique.

Enfin, l'auteur du traité rapporte dans deux chapitres consécutifs la définition de la poétique et la classification des arts aux deux mêmes autorités, qui sont Platon et Aristote. Au chapitre VIII l'auteur convoque les deux philosophes grecs conjointement pour définir les parties et la matière de la poésie (*Poetice secundum*

⁴¹ *Ibid.*, p. 453.

⁴² RICCHIERI (CAELIUS RHODIGINUS) 1516, *Lectonum antiquarum libri XXX*, VII, 1, Venise.

*Platonem et Aristotelem quotuplex sit et quae ipsius materia*⁴³). Il propose alors une synthèse superposant deux divisions qui portent l'une sur l'objet, l'autre sur le genre poétique. La première division répartit la poésie en théorique et pratique, c'est-à-dire celle qui parle de Dieu et des astres ou celle qui parle de l'homme et des êtres vivants : elle est attribuée à Platon. La seconde, empruntée à Aristote, distingue l'épopée, la tragédie, la comédie et le dithyrambe. De même, au chapitre VIII, l'auteur propose deux divisions générales de la philosophie dans l'intention, dit-il, de montrer à ceux qui ont voulu exclure l'art poétique des arts libéraux et de l'assemblée des hommes, combien les arts sont unis entre eux⁴⁴. Dans la première division, qui est placée sous l'autorité de Platon, la poétique trouve une place comme sous partie de la logique. La philosophie est théorique, pratique, logique et mécanique. La philosophie pratique comprend l'éthique, l'économique et la politique. La logique, qui transmet le mode et l'ordre du discours (*disserendi modum ac ordinem*), se divise en rhétorique et en grammaire et sous le terme de grammaire sont contenues l'histoire et la poétique (*sub grammatica historia et poetice continentur*). La seconde classification, qui est implicitement attribuée à Aristote, est manifestement retenue par l'auteur : elle comprend trois parties principales auxquelles s'adjoignent cinq autres disciplines qui sont nécessaires à la philosophie. La philosophie se divise d'abord en théorique, poétique et pratique. Viennent ensuite les arts qui aident ces trois arts principaux « comme les instruments les plus adéquats » (*quae priores artes tanquam instrumentis aptissimis iuvent*). Il s'agit de la logique, de la grammaire, de la rhétorique, de la poétique et de l'histoire. L'auteur conclut que dans ces deux divisions de la philosophie, la poétique siège parmi les arts ancillaires qui sont au service des arts principaux. À ce titre, elle participe du savoir universel, car le philosophe est l'homme parfait qui, embrassant l'étude de tous les arts, a accompli l'encyclopédie louée par les Anciens⁴⁵ :

Ex his duabus diuisionibus, siue hanc postremam siue illam priorem admittamus, apparet facile ad quam philosophiae partem poetice referenda sit et quantum hae artes inter se coniunctae sint ; quae omnes tandem illi priori parti inseruiunt et ancillantur ; quas si quis cum philosophia assecutus fuerit, is homo omnibus, ut dicitur, numeris absolutus dicitur perficietque illam a ueteribus tam studiose commendatam ἐγκυκλοπαιδίαν.

« Que nous admettions la dernière ou bien la première de ces deux divisions, il apparaît aisément à quelle partie de la philosophie doit être rapportée la poétique et combien sont liés entre eux ces arts qui sont tous finalement serviteurs et auxiliaires de la partie première ; et si quelqu'un les étudie en même temps que la philosophie, on dira que cet homme a totalisé pour ainsi

⁴³ CERUTI, éd. WEINBERG 1972, p. 457-458.

⁴⁴ *Ibid.*, p. 458-59 : *ut demonstremus iis qui hanc poetices artem ex artium et hominum coetu excludere uolunt quemadmodum artes sint inter se coniunctae.*

⁴⁵ *Ibid.*, p. 459.

dire toute la somme du savoir et accompli l'encyclopédie qui est si vivement recommandée par les Anciens. »

L'auteur du *De re poetica libellus* concilie ainsi les traditions platonicienne et aristotélicienne pour fonder la discipline poétique et il fait de celle-ci une partie nécessaire de l'encyclopédie, très généralement et généreusement attribuée aux Anciens.

La constitution de la poétique comme *ars* a demandé aux humanistes un travail soigneux et habile sur les autorités antiques et sur leur transmission. La clé de voute du système des poéticiens est assurément Aristote, la seule autorité à leur procurer à la fois un texte fondateur de la discipline et une classification des arts qui la valorise. Pourtant, le recours à l'autorité d'Aristote n'a pas d'emblée paru évident : au début de la Renaissance, la *Poétique* était encore méconnue et la classification aristotélicienne était trop profondément marquée par la scolastique. La langue grecque aussi était un obstacle et les modèles d'Horace et de Martianus Capella étaient plus faciles à utiliser pour des auteurs néolatins et, le plus souvent, poètes.

Nombreuses sont les manipulations de l'autorité que l'on peut recenser chez les humanistes : substitution à l'autorité antique de l'autorité d'un commentateur, voire de celle de l'auteur du texte ou d'un dédicataire, en général représentant du pouvoir politique ; effacement ou dissolution de l'autorité personnelle sous un terme générique (les « péripatéticiens », les « Grecs », les « Anciens »), dans la dissémination d'une formule ou dans la récurrence d'une métaphore rebattue ; conciliation d'autorités contradictoires par la contamination des sources, parfois même grâce à la compilation des lieux dans un commentaire intermédiaire. Tous ces phénomènes, qui peuvent choquer le philologue moderne, sont cependant les symptômes de l'émergence de *personae* humanistes qui ont apporté elles aussi leur crédit pour combler, autant qu'il leur était possible, le défaut théorique de la *ratio poetica*.

BIBLIOGRAPHIE

Sources primaires

BEROALDO F. 1521, *Oratio pro aede Diui Petronii* (1487), in *Opera : orationes multifariae*, Bologne.

BUDÉ, G. 1532, *De philologia / Philologie*, éd. et trad. LA GARANDERIE 2001.

- BUDÉ, G. 1534, *De transitu hellenismi ad christianismum / Le passage de l'hellénisme au christianisme*, éd. et trad. LA GARANDERIE & PENHAM 1993.
- CERUTI, F. 1588, *De Re Poetica Libellus Incerti Auctoris*, éd. WEINBERG 1972, vol. III, p. 447-483.
- DE LA RAMÉE P. (PETRUS RAMUS) 1559, *Scholae in liberales artes*, Bâle (reprod. W.J. Ong 1970, Hildesheim-New York).
- ERASME D., *Les Adages*, éd. SALADIN 2011.
- FONZIO B., *De poetice ad Laurentium Medicem libri III (1490-1492)*, ed. TRINKAUS 1966, p. 95-122.
- MINTURNO A. S. 1559, *De poeta*, Venise.
- POLITIEN A. 1553, *Panepistemon*, in *Opera quae quidem extiterunt hactenus omnia...*, Bâle.
- REUSCH J. (REUSCHIUS) 1518, *Declamatio de uero philosopho et philosophiae origine et partitione*, Leipzig.
- RICCHIERI L. (CAELIUS RHODIGINUS) 1516, *Lectioinum antiquarum libri XXX*, Venise.
- ROBORTELLO F. 1548, *In Librum Aristotelis De arte poetica explicationes*, Florence.
- VADIAN J. 1518, *De Poetica et Carminis Ratione Liber ad Melchiorem Vadianum Fratrem*, Vienne ; éd. SCHÄFFER 1973-1978.

Sources secondaires

- ANSELMINI G. M. 1990, « Beroaldo : dalla eccellenza della retorica all'ermeneutica sapienziale », in AVELLINI 1990, vol. I, p. 199-205.
- AVELLINI L. 1990 (ed.), *Sapere e/è potere. Discipline, Dispute e Professioni nell'Università Medievale e Moderna. Il caso bolognese a confronto. Atti del 4^e convegno (Bologna, 13-15 aprile 1989)*, Bologna.
- BETTINZOLI A., MÜHLETHALER J.-C., CORNILLAT F. & DUHL O. A. 2001, « La poésie parmi les 'arts' », in *Poétiques de la Renaissance. Le modèle italien, le*

- monde franco-bourguignon et leur héritage en France au XVI^e siècle*, P. Galand-Hallyn & F. Hallyn (eds), Genève, p. 3-89.
- BETTINZOLI A. 2009, *La lucerna di Cleante. Poliziano tra Ficino e Pico*, Firenze.
- BLOCKER D. 2004, « Élucider et équivoquer : Francesco Robortello (ré)invente la catharsis », in *Stratégies de l'équivoque, Les Cahiers du CRH 33*, revue en ligne.
- BOVEY M. 2003, *Disciplinae cyclicae. L'organisation du savoir dans l'œuvre de Martianus Capella*, Trieste.
- BRANCA V. 1983, *Poliziano e l'umanesimo della parola*, Torino.
- CENTRE V. L. SAULNIER 2004, *Ramus et l'Université*, Paris.
- COLOMBO D. 2004, « La cultura letteraria di Antonio Minturno », *Giornale Storico della Letteratura Italiana* 121, p. 544-557.
- COPELAND R. & SLUITER I. (eds) 2012, *Medieval Grammar and Rhetoric. Language arts and Literary Theory. AD 300-1475*, Oxford.
- DAUVOIS N. 2012, *Horace, l'autre poétique. Actes des journées d'étude du 19 octobre 2010 et du 28 mai 2011, Camenae 13*, revue en ligne.
- DELEGUE Y. 1983, « Julius Caesar Scaliger, Francesco Robortello : deux Italiens, commentateurs, adaptateurs d'Aristote », *Poésie* 25, p. 116-120.
- DELLA VOLPE G. 1954, *La poetica del Cinquecento. La « Poetica » aristotelica nei commenti essenziali degli ultimi umanisti italiani con annotazioni e un saggio introduttivo*, Bari.
- DI BENEDETTO P. 1985, « Fonzio e Landino su Orazio », in *Tradizione classica e letteratura umanistica. Per Alessandro Perosa*, R. Cardini, E. Garin, L. Cesarini Martinelli & G. Pascucci (eds), Roma, t. II, p. 437-453.
- ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME, CNRS & SCUOLA NORMALE DI PISA 1994, *Le projet de Vitruve : objet, destinataires et réception du De architectura*, actes du colloque international organisé par l'École française de Rome, le CNRS et la Scuola Normale di Pisa (Rome, 26-27 mars 1993) Rome.
- GALAND P. 2010, « Quelques aspects de l'influence de Quintilien sur les premières poétiques latines de la Renaissance (Fonzio, Vadian, Vida) », in *Quintilien ancien et moderne. Études réunies par Emmanuel Bury, Perrine Galand-Hallyn, Francis Goyet, Fernand Hallyn, Carlos Lévy et Wim Verbaal*, P. Galand, F. Hallyn, C. Lévy et W. Verbaal (eds), Turnhout.

- GARCÍA BERRIO A. 2016, *Universalidad, singularización y Teoría de las artes*, Malaga.
- GARIN E. 1966, *L'éducation de l'homme moderne. 1400-1600*, trad. J. Humbert, Paris (rééd. 2003).
- HADOT I. 2005, *Arts libéraux et philosophie dans la pensée antique : contribution à l'histoire de l'éducation et de la culture dans l'Antiquité*, Paris (première éd. 1984).
- JACOBS H. C. 2002, *Diuisiones philosophiae. Clasificaciones españolas de las artes y las ciencias en la Edad media y el Siglo de oro (1996)*, trad. B. Galán Echevarría, Madrid.
- JAVITCH D. 1999, « The assimilation of Aristotle's *Poetics* in sixteenth-century Italy », in *The Cambridge History of Literary Criticism, vol. III : The Renaissance*, G. P. Norton (ed.), Cambridge, p. 53-65.
- KATZ L. 2009, *Guillaume Budé et l'art de la lecture*, Turnhout.
- LA GARANDERIE M.-M. DE & PENHAM D. F. 1993, *Guillaume Budé, Le passage de l'hellénisme au christianisme / De transitu hellenismi ad christianismum*, éd., trad. et annot., Paris.
- LA GARANDERIE M. M. DE 2001, *Guillaume Budé, Philologie / De philologia*, éd., trad. et prés., Paris.
- LAMAGNA M. 2013, « Aristotele e la tragedia nell'opera di Antonio Sebastiano Minturno », in *Renaissances de la tragédie. La Poétique d'Aristote et le genre tragique, de l'Antiquité à l'époque contemporaine*, F. Malhomme, L. Miletto, G. M. Rispoli, M.-A. Zagdoun (eds), Napoli.
- LANZA D. 2002, *La Poetica di Aristotele e la sua storia*, Pisa.
- LANGER U. (ed.) 2002, *Au-delà de la Poétique : Aristote et la littérature de la Renaissance*, Genève.
- LEROUX V. 2008, « La constitution du champ poétique, de Bartolommeo Fonzio à Jules-César Scaliger », in *Constitution du champ littéraire. Limites, intersections, déplacements*, P. Chiron & F. Claudon (eds), Paris, p. 125-144.
- 2012, « La Renaissance du genre élégiaque de Pontano à Minturno », in *La Renaissance des genres littéraires en Italie et en Espagne (XV^e-XVII^e siècles)*, P. Bravo, C. Iglesias & G. Sangirardi (eds), Dijon, p. 65-81.

- MALHOMME F. 2011, « Musique et encyclopédisme chez Ange Politien », in *Les encyclopédies. Construction et circulation du savoir de l'Antiquité à Wikipedia*, M. Groult (éd.), Paris, p. 70-102.
- MANDOSIO J.-M. 1996, « Filosofia, arti e scienze : l'enciclopedismo di Angelo Poliziano », in *Poliziano nel suo tempo, Atti del convegno internazionale (Chianciano-Montepulciano 18-21 luglio 1994)*, L. Secchi Tarugi (ed.), Firenze, p. 135-164.
- 1998, *La classification des sciences et des arts à la Renaissance. Ange Politien, Panepistemon (L'Omniscient, 1492), édition, traduction et commentaire*, thèse inédite (EPHE).
- MEERHOFF K. 1986, *Rhétorique et Poétique au XVI^e siècle en France. Du Bellay, Ramus et les autres*, Leiden.
- MOSS A. 1999, « Horace in the sixteenth century commentators into critics », in *The Cambridge History of Literary criticism, vol. III : The Renaissance*, G. P. Norton (ed.), Cambridge, p. 66-76.
- SALADIN J.-C. (dir.) 2011, *Érasme de Rotterdam, Les Adages*, Paris.
- SANCHI L.-A. 2006, *Les « commentaires de la langue grecque » de Guillaume Budé : l'œuvre, ses sources, sa préparation*, Genève.
- 2010, *Budé lecteur d'Hérodote : langues, idées, recherches*, Toulouse.
- SCHÄFFER P. 1973-1977, *J. Vadian, De Poetica et Carminis Ratione Liber ad Melchiorem Vadianum Fratrem*, München.
- SIEPM (Société internationale pour l'étude de la philosophie médiévale) 1969, *Arts libéraux et philosophie au Moyen Âge. Actes du quatrième congrès international de philosophie médiévale (Université de Montréal, 27.8-2.9.1967)*, Montréal-Paris.
- SKALNIK J. V. 2002, *Ramus and reform : university and church at the end of the Renaissance*, Kirksville.
- STEPPICH C. J. 2006, « Inspiration Through *Imitatio/Mimesis* in *On the Sublime* of "Longinus" and in Joachim Vadian's *De poetica et carminis ratione* (Vienna, 1518) », *Humanistica Lovaniensia* 55, p. 37-70.
- STOLZ M. 2004, *Artes-liberales-Zyklen. Formationen des Wissens im Mittelalter*, Tübingen.
- TRINKAUS C. 1966, « The Unknown Quattrocento Poetics of Bartolommeo della Fonte », *Studies in the Renaissance* 13, p. 95-122.

- WAGNER D. L. 1983, *The Seven liberal arts in the Middle Ages*, Bloomington.
- WEINBERG B. 1942, « The Poetic Theories of Minturno », in *Studies in Honor of Frederick W. Shipley*, St. Louis, p. 319-329.
- 1952, « Robortello on the *Poetics* », in *Critics and Criticism : Ancient and Modern*, R. S. Crane & al. (eds), Chicago, p. 319-348.
- 1972, *De Re Poetica Libellus Incerti Auctoris (Federico Ceruti)*, in *Trattati di poetica e di retorica del Cinquecento*, Bari, vol. III, p. 447-483.
- WELS V. 2000, *Triviale Künste : die humanistische Reform des grammatischen, dialektischen und rhetorischen Ausbildung an der Wende zum 16. Jahrhundert*, Berlin.